

Province de Québec
Municipalité Durham-Sud.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 2 avril 2012

Procès verbal de l'assemblée du conseil municipal de Durham-Sud, tenue le 2 avril 2012, à 19:30 heures; monsieur le maire Michel Noël, madame et messieurs les conseillers Francine Trahan, Pierre Noël, Maxime Bathalon et Louis Manseau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire. Absence motivée : Jean Marie Belcourt et Hilarius Peter.

Mme la secrétaire Christiane Bastien est présente.

Après la prière la session est ouverte.

2012-04-76 Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par la conseillère Francine Trahan et résolu de laisser le varia ouvert et d'adopter l'ordre du jour. Adopté

2012-04-77 Adoption du procès-verbal du 5 mars 2012

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 5 mars 2012 avec la modification suivante à l'item question de l'assemblée qui devra se lire comme suit : Il demande aussi pourquoi nous n'avons pas adopté comme à Ste Christine un règlement pour protéger l'eau potable dans le dossier des gaz de schiste. Nous lui répondons que les membres du conseil ont signé un document demandant au gouvernement de modifier son projet de règlement de protection de l'eau potable en y insérant des façons de protéger la nappe phréatique lors des forages pour l'extraction des gaz de schiste. Adopté

2012-04-78 Adoption du procès-verbal du 27 mars 2012

Il est proposé par la conseillère Francine Trahan et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 27 mars 2012. Adopté

2012-04-79 Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer suivants et à autoriser la secrétaire trésorière à en faire le paiement, Adopté

| # ch | Nom | Description | Montant |
|-----------|--|-------------|----------|
| 3941à3945 | Salaire Christiane, Gisèle, Benoit, Sylvain et Réal | | 2,305.02 |
| 3946à3950 | Salaire Christiane, Gisèle, Benoit, Sylvain et Réal | | 2,233.32 |
| 3951à3955 | Salaire Christiane, Gisèle, Benoit, Sylvain et Réal | | 2,233.32 |
| 3956 | Salaire pour l'entretien de la patinoire | | 492.15 |
| 3957à3976 | Salaire des pompiers | | 5,469.75 |
| 3977à3981 | Salaire Christiane, Gisèle, Benoit, Sylvain et Réal | | 2,253.89 |
| 3982à3986 | Salaire Christiane, Gisèle, Benoit, Sylvain et Réal | | 2,253.89 |
| 3987à3991 | Salaire Christiane, Gisèle, Benoit, Sylvain et Réal | | 2,315.60 |
| 3992à3993 | Vacances chauffeurs de camion à neige | | 1,011.34 |
| 7665 | Tables concertation du mouvement des femmes, formation | | 15.00 |
| 7666 | Cogesaf, adhésion 2012-2013 | | 50.00 |
| 7667 | Exposition agricole de Richmond, don | | 50.00 |
| 7668 | Cooptel, internet CLD | | 17.19 |
| 7669 | Hydro Québec, électricité caserne | | 1,429.36 |
| 7670 | Steeve Marcoux, cour de soin d'urgence pompier | | 1,890.19 |
| 7671 | Hydro, électricité loyer | | 78.33 |
| 7672 | CSST, frais de dossier | | 12.23 |

| | | |
|------|---|----------|
| 7673 | Bell Mobilité, cellulaires voirie, neige, maire | 132.49 |
| 7674 | Productions Royal pyrotechnie, 1 ^{er} vers. feu d'artifice | 1,374.38 |
| 7675 | Poste Canada, Tisserand d'avril | 58.13 |
| 7676 | Association des pompiers, remb. facture repas formation | 106.58 |
| 7677 | Bell, téléphone bureau, caserne et loisirs | 407.34 |
| 7678 | Caisse desjardins Centre du Val-St-François, remise | 5,293.69 |
| 7679 | Suzanne Moreau, ménage à la bibliothèque | 172.25 |
| 7680 | 2334 5150 Québec Inc., cueillette et transport des ordures | 2,974.88 |
| 7681 | Me Paul Biron, honoraire lettre comptable | 40.24 |
| 7682 | Buropro, livrets de factures | 37.08 |
| 7683 | Buropro, achat de livres pour la bibliothèque | 185.19 |
| 7684 | Johanne Cardinal, entretien ménager bureau | 80.00 |
| 7685 | Centre du camion Beaudoin, achat de pièces camion | 1,099.24 |
| 7686 | Commission scolaire des Chênes, formation pompiers | 1,200.00 |
| 7687 | Rock Deslauriers, poser 3 portes loyer | 180.00 |
| 7688 | Épicerie Durham Sud, location terrain et gatorade etc. | 235.72 |
| 7689 | Les Services EXP Inc., honoraire professionnel resurfaçage | 539.65 |
| 7690 | Fabrique St-Fulgence, local pour bibliothèque | 382.00 |
| 7691 | Francine Trahan, km rencontre à Drummondville | 32.80 |
| 7692 | G.A. Beaudry & Fils, réparation de luminaires | 889.34 |
| 7693 | Hydro Québec, loyer, garage et bureau | 1,087.60 |
| 7694 | JDL, contrat photocopieur et achat d'une imprimante | 1,481.47 |
| 7695 | Laboratoire d'analyse S.M., analyse d'eau | 77.61 |
| 7696 | Équipement d'incendie Levasseur, réparation camion | 476.00 |
| 7697 | Mécanique Giguère & Fils, réparation camion | 1,200.95 |
| 7698 | Réal Morel, déneigement de la patinoire | 150.00 |
| 7699 | MRC Drummond, mensuel, évaluation, élimination, récupé | 5,174.07 |
| 7700 | Nettoyeur Therrien, location de tapis bureau et loisir | 64.89 |
| 7701 | Michel Noël, km voyage à Trois-Rivières pour Festival | 90.20 |
| 7702 | Pharmacie N. Jean, E. Bergeron, J. Perreault pansements | 11.23 |
| 7703 | Alarmes RCL communication, contrat annuel | 155.22 |
| 7704 | Régie intermunicipale des déchets, cueillette transport récupé | 738.29 |
| 7705 | René Giguère Inc., contrat de déneigement | 4,431.68 |
| 7706 | Équipement sanitaire Drummond, papier à main bureau | 33.23 |
| 7707 | Signo Tech, panneaux de signalisation | 417.58 |
| 7708 | SM Canada, masque RCR | 122.97 |
| 7709 | Les Pétroles Sonic, réparation de la fournaise du garage | 168.78 |
| 7710 | Sonic, huile à chauffage garage et entrepôt | 1,012.25 |
| 7711 | Soudures Richard St-Amant, fer plein carré | 14.26 |
| 7712 | Station Service Lefebvre, essence camion P01 | 587.73 |
| 7713 | St-Lawrence & Atlantic, passage à niveau | 514.86 |
| 7714 | Tenco Inc., arbre entraînement, barbotin | 170.00 |
| 7715 | Groupe Ultima Inc., assurance responsabilité | 985.00 |
| 7716 | Clémence Ménard, entretien et déneigement loisir | 74.65 |
| 7717 | Le Réseau Mobilité Plus, location de pagettes | 201.10 |
| 7718 | Annulé | ----- |
| 7719 | Caisse desjardins du Centre Val-St-François, petite caisse | 119.65 |
| 7720 | Cooptel, internet CLD | 17.19 |
| 7721 | Fonds des pensions alimentaires, pension alimentaire | 174.42 |
| 7722 | Fonds des pensions alimentaires, remplacer chèque plus 6 mois | 66.80 |
| 7723 | Ministre des Finances du Québec, registre véhicules lourds | 129.00 |
| 7724 | Société Coop. agri. St-André, pièces aqueduc, pompier etc. | 812.92 |
| 7725 | Société Coop. agri. St-André, pièces voirie et neige | 434.03 |
| 7726 | Hydro Québec, éclairage de rues | 571.81 |
| 7727 | Pièces d'auto Acton Roxton, marteau pneumatique | 72.41 |
| 7728 | Garage J. Fortier, inspection camion incendie | 252.26 |
| 7729 | Régulvar, instrument de contrôle aqueduc | 8,658.30 |
| 7730 | Centre du camion Beaudoin, vitre camion #2 | 156.37 |
| 7731 | Bell Mobilité, 4 cellulaires | 133.87 |
| 7732 | Hydro Québec, électricité caserne | 761.12 |

2012-04-80 Soumission pour l'abat-poussière

Suite à l'ouverture des trois soumissions reçues en après-midi en présence de Michel Noël, Francine Trahan, conseillère et Christiane Bastien, directrice générale/secrétaire-trésorière, voici la liste des soumissionnaires :

1^{ère} soumission : Calclo Inc. : 0.361\$/litre transporté et étendu pour 85,000 litres 30,685.00\$ taxes incluses. Ce soumissionnaire a soumis tous les documents demandés.

2^e soumission : Somavrac (C.C.) Inc. : 0.3518\$/litre transporté et étendu pour 68,000 litres 23,922.40\$ taxes incluses. Ce soumissionnaire a soumis tous les documents demandés.

3^e soumission : Les Entreprises Bourget inc. : 0.27\$/litre transporté et étendu pour 102,000 litres 27,540.00\$ taxes incluses. Ce soumissionnaire n'a pas de certificat de conformité de la norme BNQ 2410-300/2009 demandé.

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et unanimement résolu de donner le contrat au plus bas soumissionnaire Somavrac (C.C.) Inc pour l'épandage du chlorure de calcium liquide sur les chemins municipaux en 2012, transporté, étendu et taxes incluses, pour couvrir environ 34 kilomètres de routes. Ce travail sera exécuté dans la semaine du 5 juin 2011 selon la température. Adopté

2012-04-81 Soumission pour le gravelage Rang 9

Suite à l'ouverture des deux soumissions reçues en après-midi en présence de Michel Noël, Francine Trahan, conseillère et Christiane Bastien, directrice générale/secrétaire-trésorière, voici la liste des soumissionnaires :

1^{ière} soumission : 138681 Canada Inc. (Yves Beaudoin)

Prix : 11.99\$/tonne métrique taxes incluses, pour du gravier 0-3/4" (20mm) cat. B, environ 3000 tonnes, transporté, épandu et nivelé. Ce soumissionnaire a soumis tous les documents demandés.

2^e soumission : Georges Coddington & Fils

Prix : 11.89\$/tonne métrique taxes incluses, pour du gravier 0-3/4" (20mm) cat. B, environ 3000 tonnes, transporté, épandu, nivelé. Ce soumissionnaire a soumis tous les documents demandés.

Les travaux devront être fait pour le 1^{er} juin 2012.

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et unanimement résolu de donner le contrat de gravelage à Georges Coddington & Fils Inc., le plus bas soumissionnaire. Adopté.

2012-04-82 Réparation de la carrosserie du camion # 509

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que le conseil autorise la réparation de la carrosserie du camion 509 chez Station Durham SENC au coût de 350.67\$ taxes incluses. Adopté.

2012-04-83 Balayage de rues 2012

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par la conseillère Francine Trahan et unanimement résolu que la municipalité de Durham Sud demande à « Les Entreprises Myrroy Inc. » de balayer les rues du village (2.5km environ) avec le balai mécanique équipé d'un système de déchargement, au prix de 100\$ l'heure pour les années 2012. Que la secrétaire contacte M. Roy pour confirmer les dates de balayage. Adopté

2012-04-84 Location d'un balai mécanique.

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu que le conseil autorise Benoit Noël à louer un balai mécanique pour balayer les trottoirs. Adopté

2012-04-85 Mandat au poste no 3

Suite à l'absence motivé de M. Jean-Marie Belcourt, conseiller au poste no 3 depuis 90 jours, il est proposé par la conseillère Francine Trahan et appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et unanimement résolu que le conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud accorde un délai de grâce de 30 jours à M. Belcourt. Adopté

2012-04-86 Achat d'asphalte froide

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que le conseil autorise l'achat d'une palette d'asphalte froide chez Société coopérative agricole St-André au coût de 686.67\$ taxes incluses. Adopté

2012-04-87 Débroussaillage

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Louis Manseau et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Durham-Sud autorise Benoit Noël à demander Excavation Richard Bouthillette pour finir le débroussaillage des abords de route au coût de 92\$/heure. Adopté

2012-04-88 Entretien des plates bandes

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et résolu à l'unanimité que la municipalité accepte l'offre de service de « Les Entreprises Fernand Pigeon inc. » pour l'entretien des plates bandes comprenant l'entretien des plates bandes des entrées du village, rue Giguère taille et éventuellement plantation de nouveaux arbustes, la plate bande du garage municipal et de la caserne des pompiers, taillage des cèdres au terrain des loisirs, fertilisation et insecticide naturel, compost ou terreau pour plantation, plantation d'annuelle et vivaces au coût de 2 500\$ plus taxes. Les plantes et le paillis seront à la charge de la municipalité. Adopté

2012-04-89 Nettoyage des puisards de rue

Ayant reçu 2 offres des service

1^{er} offre : Vacuum 2000 Inc : 125\$/heure comprenant 1 camion avec 2 hommes

2^e offre : Service de Vacuum D.L. Inc. : 135\$/heure comprenant 1 camion avec 2 hommes

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par la conseillère Francine Trahan et résolu à l'unanimité que la municipalité fasse nettoyer les puisards de rues par Vacuum 2000 Inc. le plus bas soumissionnaire. Adopté

2012-04-90 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013* ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que :
la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;

la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;

la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

2012-04-91 Tonte de la pelouse pour 2012-2013

Il est proposé par la conseillère Francine Trahan et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu que la municipalité accepte l'offre de service de « Les Entreprises Rock Deslauriers Inc. » pour la tonte de la pelouse du garage municipal, de la caserne, du terrain voisin de l'épicerie, du terrain des loisirs, du terrain entre le chemin de fer et la Route 116, du terrain de la rue Giguère, du terrain de balle, parc municipal et la caserne Rang 10 pour une période de 2 ans au coût de 5,175\$ pour 2012 et 5,300\$ pour 2013 plus taxes. Adopté

2012-04-92 Adoption du règlement 240 régissant la formation et le fonctionnement du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud adopte le règlement no 240 régissant la formation et le fonctionnement du Comité Consultatif d'Urbanisme. Adopté

2012-04-93 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 157,617\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Louis Manseau, appuyé par Pierre Noël, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Durham-Sud informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2012-04-94 Réparation de la saleuse du camion #3

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu que le conseil autorise la réparation de la saleuse du camion no 3. Le coût de cette réparation sera d'environ 500\$ en matériel. La réparation sera effectuée par Conception Démo. Adopté

2012-04-95 Achat d'une imprimante et branchement du photocopieur

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par la conseillère Francine Trahan et unanimement résolu que le conseil autorise l'achat d'une imprimante Kyocera FSC5150 DN et le branchement sans fil du photocopieur du bureau chez Service et Équipement de photocopies J.D.L. au coût de 1,459.02\$ comprenant l'imprimante, powerline, routeur sans fil, la livraison, l'installation, la formation et un tiroir supplémentaire. Adopté

2012-04-96 Signature de l'entente avec la Commission scolaire

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que le conseil municipal autorise Michel Noël, maire à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents concernant une entente pour l'utilisation de locaux pour le camp de jour. Adopté

2012-04-97 Achat d'équipement pour le service d'incendie

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par la conseillère Francine Trahan et unanimement résolu que le conseil autorise le remplacement de 2 tuyaux de tissu et 1 tuyau de caoutchouc au coût de 347.80\$ et d'un appareil respiratoire, 2 cylindre d'aluminium et facial au coût de 5,909.27\$ chez Aréo-Feu. Adopté

2012-04-98 États financiers 2011 de l'OMH

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu que le conseil municipal adopte les états financiers 2011 de l'OMH. Adopté

2012-04-99 Réédition du livre « Un coin des Cantons de l'Est »

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud fasse un don de 300\$ pour la réédition du livre « Un coin des Cantons de l'Est ». Adopté

Questions de l'assistance et lecture de la correspondance du mois
M. Jean-Claude Auclair demande si on peut lui vendre des voyages d'eau?

2012-04-100 Vente d'eau M. Jean-Claude Auclair

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Louis Manseau et résolu unanimement que la municipalité demande à M. Jean-Claude Auclair 40\$ pour chaque voyage de 6,000 gallons d'eau et que M. Auclair fasse lui-même le chargement de son camion à l'aqueduc municipal. De plus, la municipalité vend à M.

Auclair la pompe portative B.S-9 qu'il a dans son camion au montant de 250\$.
Adopté

Gilles Gendron nous parle du remplissage de piscine avec le citerne du service incendie? Nous lui répondons que nous allons vérifier auprès des assurances et prendre une décision ultérieurement.

M. Grenier nous demande quand nous allons balayer les rues? Nous répondons que nous allons contacter l'entrepreneur pour connaître ses disponibilités.

M. Jean Falaise nous demande si la municipalité va adopter la réglementation déterminant les distances séparatrices pour protéger les puits artésiens et de surface dans la municipalité de Durham-Sud et régissant l'usage et le transport sur les chemins municipaux de produits susceptibles de compromettre la qualité de l'eau, l'environnement ou la santé et le bien-être général des résidents de la municipalité Durham-Sud ? M. Jean Falaise dépose une nouvelle version du règlement. Nous lui répondons que nous allons donner un avis de motion pour adopter ce règlement et qu'une copie du règlement sera remise à chaque conseiller pour consultation du règlement.

2012-04-101 Forum régional des élus

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que la municipalité autorise Mme Francine Trahan à représenter la municipalité au forum régional des élus mardi le 1^{er} mai 2012 à Nicolet. De plus, la municipalité défrayera le kilométrage. Adopté_

2012-04-102 Avis de motion pour règlement déterminant les distances séparatrices pour protéger les puits artésiens et de surface dans la municipalité de Durham-Sud et régissant l'usage et le transport sur les chemins municipaux de produits susceptibles de compromettre la qualité de l'eau, l'environnement ou la santé et le bien-être général des résidents de la municipalité de Durham-Sud

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Maxime Bathalon afin qu'un règlement déterminant les distances séparatrices pour protéger les puits artésiens et de surface dans la municipalité de Durham-Sud et régissant l'usage et le transport sur les chemins municipaux de produits susceptibles de compromettre la qualité de l'eau, l'environnement ou la santé et le bien-être général des résidents de la Municipalité Durham-Sud soit adopté à une séance subséquente du conseil avec dispense de lecture.

2012-04-103 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par la conseillère Francine Trahan et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu de lever l'assemblée à 21h. Adopté

Michel Noël, maire

Christiane Bastien, dir. gén./secr.-trés.